



ATOUT HUISSIER

Éric GODFRIN ■ Julie BOUVIER
Huissiers de justice associés

PROCES VERBAL DE CONSTAT

SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER et Associés
Huissiers de Justice Associés

13 Rue Vincent Chevard
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex

Tel. 02 37 99 10 18

Constat. 02 37 99 05 56

Fax. 02 37 99 13.95

Email atouthuissier@gmail.com

www.rcc28.com

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER
et Associés *Huissiers de Justice Associés***

13, Rue Vincent Chevard
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex
☎ **02.37.99.05.56** - 📠 02.37.99.13.95
✉ atouthuissier@gmail.com
www.rcc28.com

\\EXPEDITION



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE QUINZE OCTOBRE

A LA DEMANDE DE :

La S.A.S BATILOGISTIC dont le siège se trouve Rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié es qualité.
Représentés par Madame Sarah KNEFATI, ingénieure environnement industriel et
urbanisme.

LAQUELLE ME DECLARE :

Que sa société a fait procéder à l'affichage d'avis d'enquête publique ouverte
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
et du permis de construire (PC) sur le territoire des communes de
VERNOUILLET et LURAY, dans le respect des formalités requises selon les
articles R129-9 et R123-11 du code de l'environnement et l'arrêté du 24 avril
2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis
d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de
l'environnement.

Que cette enquête publique doit avoir lieu du 28/09/2021 à 13 heures 30 au 12/11/2021 à 16 heures 30.

Que l'avis d'enquête publique est affiché sur place.

Qu'elle requiert Maître Pauline ANDRIEU aux fins de constat.

Que Maître Pauline ANDRIEU, empêchée me demande de la substituer.

Que cet affichage a été constaté les 02/07/2021, 02/08/2021, 02/09/2021, 13/09/2021 et le 28/09/2021.

Qu'il y a lieu de constater la continuité de cet affichage.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Eric GODFRIN, Huissier de Justice Associé, à CHARTRES (28), 13, Rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES, me suis rendu sur place ce jour.

CONSTATATIONS :

Je me rends sur place, muni du plan d'implantation des affiches avis d'enquête publique (photo 1)

Photo 1



Les panneaux d'affichage se trouvant sur les sites et chemins d'accès sont de format A3 et comportent le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur, et les informations visées à l'article R123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune, panneaux rigides, visibles et lisibles de la voie publique.

Je me rends 17 rue André Ampère à VERNOUILLET (28500), face KP1, je constate que l'affiche de format A3 « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES », est toujours présente, bien visible et lisible de la voie publique (photos 2, 3).

Je me rends ensuite au niveau du rond-point donnant accès au chemin de Blainville.

Je constate que l’affiche « AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES » de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 4, 5).

Photo 4



Photo 5



Je poursuis le long du Chemin de Blainville, je constate la présence d'une nouvelle affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », bien visible et lisible (photos 6, 7).

Photo 6



Photo 7



Sur le chemin de Blainville, je constate la présence d'un AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES », bien visible et lisible de la voie publique (photos 8, 9).

Photo 8



Photo 9



EN CONSEQUENCE, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Les photos sont conservées à l'étude sous format numérique et pourront faire l'objet d'une réédition couleur avec l'éventuel agrandissement. Cette demande pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

COUT ACTE
Arrêté du 26 Février 2016

SCT	7,67
Emolument	192,33

H.T.	200,00
Tva 20%	40,00

Coût de l'acte	240,00

Maître Eric GODFRIN
Huissier de Justice





ATOUT HUISSIER

Éric GODFRIN ■ Julie BOUVIER
Huissiers de justice associés

PROCES VERBAL DE CONSTAT

SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER et Associés
Huissiers de Justice Associés

13 Rue Vincent Chevard
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex

Tel. 02 37 99 10 18

Constat. 02 37 99 05 56

Fax. 02 37 99 13.95

Email atouthuissier@gmail.com

www.rcc28.com

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER
et Associés *Huissiers de Justice Associés***

13, Rue Vincent Chevard
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex
☎ **02.37.99.05.56** - 📠 02.37.99.13.95
✉ atouthuissier@gmail.com
www.rcc28.com

\\ORIGINAL



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE DOUZE NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE :

La S.A.S BATILOGISTIC dont le siège se trouve Rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié es qualité.
Représentés par Madame Sarah KNEFATI, ingénieure environnement industriel et
urbanisme.

LAQUELLE ME DECLARE :

Que sa société a fait procéder à l'affichage d'avis d'enquête publique ouverte
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
et du permis de construire (PC) sur le territoire des communes de
VERNOUILLET et LURAY, dans le respect des formalités requises selon les
articles R129-9 et R123-11 du code de l'environnement et l'arrêté du 24 avril
2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis
d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de
l'environnement.

Que cette enquête publique doit avoir lieu du 28/09/2021 à 13 heures 30 au 12/11/2021 à 16 heures 30.

Que l'avis d'enquête publique est affiché sur place.

Qu'elle requiert Maître Pauline ANDRIEU aux fins de constat.

Que Maître Pauline ANDRIEU, empêchée me demande de la substituer.

Que cet affichage a été constaté les 02/07/2021, 02/08/2021, 02/09/2021, 13/09/2021, le 28/09/2021 et le 15/10/2021.

Qu'il y a lieu de constater la continuité de cet affichage.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Eric GODFRIN, Huissier de Justice Associé, à CHARTRES (28), 13, Rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES, me suis rendu sur place ce jour.

CONSTATATIONS :

Les panneaux d'affichage se trouvant sur les sites et chemins d'accès sont de format A3 et comportent le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur, et les informations visées à l'article R123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune, panneaux rigides, visibles et lisibles de la voie publique.

Je me rends au niveau du rond-point donnant accès au chemin de Blainville.

Je constate que l’affiche « AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES » de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 1, 2).

Photo 1



Photo 2



Je poursuis le long du Chemin de Blainville, je constate la présence d'une nouvelle affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », bien visible et lisible (photos 3, 4).

Photo 3



Photo 4



EN CONSEQUENCE, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Les photos sont conservées à l'étude sous format numérique et pourront faire l'objet d'une réédition couleur avec l'éventuel agrandissement. Cette demande pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

COUT ACTE
Arrêté du 26 Février 2016

SCT	7,67
Emolument	192,33

H.T.	200,00
Tva 20%	40,00

Coût de l'acte	240,00

Maître Eric GODFRIN
Huissier de Justice

